



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 14/10/2020

Reçu en préfecture le 14/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-243301264-20201006-2020_113-DE

N°2020/113

**OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES
CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE
CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES
CYCLABLES ENTRE LE BOURG DE SAINT SELVE ET LE
HAMEAU DE FONCROISE**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 23

Date de convocation : 28 septembre 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 28 septembre 2020

**Le 6 octobre de l'année deux mille
vingt à 18h30**

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de Montesquieu,
légalement convoqué, s'est réuni sous la
présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYÉ Philippe	P		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MONGE Jean-Claude	E	M. GAZEAU	POLSTER Monique	P	
SAUNIER Catherine	E	Mme BOURROUSSE	SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	P	
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	P	

Le conseil communautaire nomme Mme SABY, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/113

OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES CYCLABLES ENTRE LE BOURG DE SAINT SELVE ET LE HAMEAU DE FONCROISE

Vu les statuts de la CCM et notamment son article 3-3-2 portant sur la réalisation de schémas communautaires de pistes cyclables et financement de l'aménagement de ces chemins (figurant au SDIC),

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes de Montesquieu n°2007/77 relative à l'élaboration d'un Schéma Directeur Communautaire des itinéraires cyclables,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de communes de Montesquieu n°2009/159 relative à l'adoption du Schéma Directeur Communautaire des itinéraires cyclables,

Vu la délibération 2014/131 du 16 décembre 2014 portant modification du tracé du périmètre du SDIC,

Vu la délibération 2017/102 en date du 27 juin 2017 portant sur la modification du périmètre du SDIC,

Vu la délibération 2019/071 en date du 28 mai 2019 portant sur la modification du périmètre du SDIC,

Vu la délibération 2020/111 en date du 6 octobre 2020 portant sur la modification du périmètre du SDIC,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Le SDIC est un projet intercommunal, qui poursuit plusieurs objectifs :

- prévoir un maillage du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.
- compléter l'épine dorsale des pistes cyclables du Conseil Départemental

Une demande de la commune de Saint Selve a été soumise à la CCM pour le financement d'un fonds de concours pour la réalisation d'une piste cyclable entre le bourg de Saint Selve et le hameau de Foncroise.

Ce tronçon n'étant pas inscrit dans le SDIC existant, après analyse technique sur la cohérence de cette modification, la CCM accorde, à titre dérogatoire, un fonds de concours au titre du SDIC à la commune de Saint Selve pour ce projet.

Le plan de financement prévisionnel de la commune de Saint Selve est le suivant :

Plan de financement – Bourg de Saint-Selve et Hameau de Foncroise – SAINT SELVE			
Dépenses prévisionnelles	Montant HT	Recettes prévisionnelles	Montant HT
Travaux pistes cyclables	75 094,50€	Département	7 509,45 €
		CC de Montesquieu maximum	33 792,52 €
		Autofinancement	33 792,53 €
TOTAL	75 094,50€	TOTAL	75 094,50 €

Les dépenses pour les travaux de pistes cyclables sont éligibles à un taux de 50 % et les dépenses pour le balisage, les zones 30 et les reprises de chaussée sont éligibles à un taux de 20 %.

Le montant total de la participation définitif de la Communauté de Communes de Montesquieu au titre du SDIC sur les critères de la délibération du 28 mai 2019 sur ce projet sera calculé ultérieurement après réception des décomptes définitifs de travaux ainsi que des différents montants des aides obtenues par la commune de Saint Selve pour le financement de cette piste. Une délibération pour le versement de ce fonds de concours sera alors présentée en conseil communautaire, avec la signature d'une convention.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 14/10/2020

Reçu en préfecture le 14/10/2020

Affiché le

ID : 033-243301264-20201006-2020_113-DE

SLOW

N°2020/113

**OBJET : SCHÉMA DIRECTEUR DES ITINÉRAIRES
CYCLABLES (SDIC) – ATTRIBUTION D'UN FONDS DE
CONCOURS POUR LA RÉALISATION DE PISTES
CYCLABLES ENTRE LE BOURG DE SAINT SELVE ET LE
HAMEAU DE FONCROISE**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Accorde un fonds de concours pour la réalisation de cette piste cyclable,
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation de cette opération et notamment à signer tous actes et documents,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget afférent.

Fait à Martillac, le 6 octobre 2020



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu
Document signé électroniquement